

**PAR SDÉ et PAR COURRIER**

**Steve Cadrin**  
Ligne directe : 514 392-5725  
cadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 3 juin 2019

**Me Véronique Dubois**  
**Secrétaire de la Régie de l'Énergie**  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet:     *Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité***  
***énergétique du Québec 2018-2023***  
**Demandes de paiement de frais de l'ACEFO**  
**Dossier R-4043-2018**  
**N/D: 5158-13**

---

Chère consœur,

Veuillez trouver sous pli les Demandes de paiement de frais de l'ACEFO, pour les aspects 1 et 2, dans le cadre du dossier mentionné en rubrique. Nous vous prions de prendre note des commentaires qui suivent en ce qui a trait à la répartition des heures entre ces deux aspects selon les instructions de la Régie, et ce, tant pour l'analyste que pour l'avocat de l'ACEFO.

**Analyste de l'ACEFO :**

Les heures consacrées au dossier par l'analyste de l'ACEFO ont été réparties entre les Aspects 1 et 2 du dossier, selon qu'elles ont été travaillées avant le 22 octobre 2018 (Aspect 1) ou à partir du 22 octobre 2018 (Aspect 2).

Certaines des heures consacrées aux débats tenus jusqu'à l'audience du 21 octobre 2018 étaient en lien avec l'Aspect 2 du dossier et, à l'inverse, certaines des heures consacrées au dossier à partir du 22 octobre 2018 étaient en lien avec l'Aspect 1 du dossier.

Dans la mesure où les représentations finales (preuve écrite et audience) effectuées par l'ACEFO concernaient principalement l'Aspect 2 du dossier mais aussi, pour une portion congrue, le rôle de TEQ dans la mise en œuvre et la coordination de certaines mesures s'adressant aux MFR et aux ménages locataires notamment, l'ACEFO est d'avis que ces heures s'équivalent réciproquement, de sorte que la répartition proposée reflète adéquatement les parts du travail de l'ACEFO consacrées à chacun des Aspects du dossier et produit un résultat équitable en ce qui concerne les frais attribuables respectivement à TEQ ou aux Distributeurs.

**Montréal**

800, rue du Square-Victoria, bureau 4500  
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2  
Téléphone : 514 331-5010 | Télécopieur : 514 331-0514

**Laval**

1200, boul. Chomedey, bureau 400  
Laval QC H7V 3Z3  
Téléphone : 450 682-5010 | Télécopieur : 450 682-5014

D'autre part, puisque les problématiques et les mesures additionnelles concernant les MFR et les ménages locataires dont l'ACEFO a traité lors de l'audience s'adressaient indifféremment à des initiatives éventuelles de TEQ et/ou des Distributeurs, l'ACEFO soumet qu'il est raisonnable d'admettre qu'ils leurs seraient de toute façon attribuables à parts égales et qu'il n'est conséquemment pas nécessaire de produire une troisième DPF à cet effet.

Enfin, l'ACEFO dépose les relevés d'heures détaillés de son analyste, M. Jean-François Blain, de sorte que la Demanderesse et les Distributeurs pourront apprécier leur rigueur et leur caractère raisonnable.

### **Avocat de l'ACEFO**

Quant aux frais de l'avocat pour l'aspect 1 du présent dossier, un total de 22 h 45 est réclamé dans le cadre de la demande de paiement de frais, **en baisse** comparativement à un budget de participation de 33 h 30. Il est à noter que les heures de l'avocat tiennent déjà compte d'une séparation à parts égales avec l'ACEFO, et ce, à l'égard de certaines rubriques où il était possible de le faire, notamment quant au temps d'audience bien sûr.

Quant aux frais de l'avocat pour l'aspect 2 du présent dossier, un total de 55 h 30 est réclamé dans le cadre de la demande de paiement de frais, **en baisse** comparativement à un budget de participation de 64 heures. Il est à noter que les heures de l'avocat tiennent déjà compte d'une séparation à parts égales avec l'AHQ-ARQ.

Il est à noter que l'avocat de l'ACEFO a ciblé ses présences en audience à la Régie afin de limiter l'ampleur des frais réclamés tout en assurant la représentation appropriée des intérêts et préoccupations de la clientèle que représente l'intervenante.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

### **DHC Avocats**



**Steve Cadrin, avocat**

SC/fn

p.j.

#677567